

L05

Trop de lois tuent la loi selon le rapporteur Alain Lambert

François Hollande a lancé "le choc de simplification" la semaine dernière. Il promet d'alléger les procédures administratives, diminuer les normes et raccourcir les délais des démarches au bénéfice des collectivités locales, des entreprises et des particuliers. Le rapport d'Alain Lambert et Jean-Claude Boulard va dans ce sens. Dans les Alpes du Sud, les exemples ne manquent pas pour illustrer ô combien ces normes peuvent être pesantes en retardant des chantiers et en générant des surcoûts pour les collectivités locales.

Juriste, ancien ministre des Finances, Alain Lambert est aujourd'hui président (divers droite) de la Commission consultative d'évaluation des normes et président du conseil général de l'Orne. Avec le socialiste Jean-Claude Boulard, ils sont les auteurs d'un rapport sur "l'inflation normative" remis au Premier ministre Jean-Marc Ayrault mardi dernier. Avec beaucoup d'humour, ils évoquent les normes les plus absurdes ou les plus lourdes pour les collectivités locales qui doivent en supporter 400000! Tous deux préconisent une simplification radicale des textes. Alain Lambert nous en dit plus.

Est-ce propre à la France que d'avoir autant de normes?

- «Quand il y a un problème, les dirigeants politiques français ont le sentiment qu'adopter une loi va le résoudre. Or, ça ajoute des problèmes plutôt que ça en résoud. On pense en France que la règle de droit peut faciliter la vie. Nous, on estime qu'on a besoin d'un droit stable, compréhensible et assez général pour couvrir toutes les situations.»

Comment avez-vous sélectionné les normes à supprimer en priorité? Et pourquoi proposez-vous si peu au regard des 400000 normes qui existent aujourd'hui?

- «Il faut supprimer celles qui posent le plus

problème, notamment celles qui régissent les collectivités territoriales. Elles concernent souvent l'écologie, l'alimentation, l'enfance, l'accessibilité et la sécurité. Parfois, la règle de droit écrite est si précise qu'elle est inapplicable. On ne veut pas abroger tous les textes, mais séparer la règle de droit de la prescription technique. Pour l'instant, la prescription technique est insérée dans la règle de droit, ce qui implique de la modifier en permanence. Sauf que les précédentes ne sont pas abrogées et qu'on ne sait plus qu'elle est la bonne. Dans notre rapport, nous avons mis à disposition des instruments pratiques d'autonettoyage. C'est pourquoi notre liste n'est pas exhaustive.»

Quelles sont les conséquences de tout cela pour les collectivités et les entreprises?

- «On pourrait penser que c'est un sujet de droit. En fait, c'est un sujet culturel. Les administrations justifient leur existence par la règle de droit. D'où des résistances très fortes auxquelles se heurtent les politiques. Il y a aussi le coût qui pénalise l'action publique française, on paye donc plus d'impôts, cela pénalise les entreprises et au final, ça affaiblit la compétitivité de la France. C'est pourquoi, notre rapport accompagne celui de Gallois.»

Les communes rurales souffrent-elles plus des normes que les autres?

- «Les communes rurales n'ont pas les services dont disposent les grandes villes, les Départements ou les Régions pour gérer ces normes. Ces entités sont obligées de recruter une batterie de juristes, d'où des coûts supplémentaires. Pour les petites communes, cela se traduit plus par un casse-tête.» Alain Lambert a co-signé un rapport sur l'inflation normative remis au Premier ministre mardi dernier. Il s'engage à ce qu'il ce rapport soit suivi d'effets. Photo AFP/Martin BUREAU pour en savoir plus *Le rapport sur l'inflation normative est disponible sur*

internet.

missionnormes.fr/wp-content/uploads/2013/03/rapport-web-normes-final.pdf REPÈRES *Le top 3 des lois les plus absurdes* Le nombre d'œufs par élève: un décret et un arrêté déterminent la proportion de chaque type d'aliment à donner dans les cantines scolaires selon l'âge des enfants. Par exemple, il est prévu de donner un quart d'œuf dur aux enfants de plus de 18 mois en crèche, un demi aux enfants de maternelle, un aux enfants de classe élémentaire et entre un et un et demi aux adolescents! n La qualité de l'air dans les lieux recevant du public: un décret prévoit d'examiner les bouches et grilles d'aération, de vérifier qu'il y a des fenêtres et qu'elles s'ouvrent facilement. «On peut aussi ouvrir la fenêtre!» s'amuse Alain Lambert. Jean-Claude Boulard a même repris une chanson qui dit "Ouvre la fenêtre qu'on respire un peu"! n Des normes sismiques là où la terre n'a jamais tremblé pour les nouvelles constructions. REPÈRES *Suivi* Histoire de vérifier que ce rapport sera suivi d'effets, la Commission consultative d'évaluation des normes, composée d'élus locaux et d'administrations, va organiser des rendez-vous trimestriels de la simplification. «On va examiner les étapes franchies par les ministères, ajuster les actes de simplification, vaincre les résistances qui se manifesteront», promet Alain Lambert. Premier rendez-vous en mai.

- Propos recueillis par Marie-France BATARD